



REPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DE LA MISSION RELATIVE AUX COMPTES NATIONAUX

Février 2020

Le présent rapport d'assistance technique sur la République du Congo a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international. Il repose sur les informations disponibles au moment où il a été achevé, en mars 2019.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



**FONDS MONÉTAIRE
INTERNATIONAL**

RAPPORT D'ASSISTANCE TECHNIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO Comptes Nationaux

MARS 2019

PREPARE PAR
Ridha Benzarti



AFRITAC
Centre

MEMBRES

Le Burundi, Le Cameroun, Le Congo, Le Gabon, La Guinée équatoriale, La République centrafricaine, La République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Le Tchad

PARTENAIRES

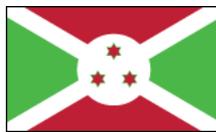
France, African, Caribbean and Pacific States (ACP), European Union, Netherlands, European Investment Bank, African Development Bank, Australia, Germany, Canada, China

AVERTISSEMENT

Le contenu de ce rapport constitue un avis technique fourni par les membres du personnel du Fonds monétaire international (FMI) aux autorités de la République du Congo en réponse à leur demande d'assistance technique. Ce rapport (en tout ou partie) ou des résumés de celui-ci peuvent être divulgués par le FMI aux administrateurs de son siège et aux membres de leur personnel, ainsi qu'à d'autres agences ou organismes du bénéficiaire de l'assistance technique et, à leur demande, au personnel de la Banque mondiale, ainsi que d'autres fournisseurs d'assistance technique et donateurs ayant un intérêt légitime, y compris les membres du Comité directeur d'AFRITAC Centre, à moins que le bénéficiaire de l'assistance technique s'oppose expressément à cette divulgation (voir les [Directives opérationnelles pour la diffusion des informations sur l'assistance technique](#)).

Publication ou divulgation de ce rapport (en tout ou en partie) ou de ses résumés à des parties extérieures au FMI autres que les agences ou organismes du bénéficiaire de l'assistance technique, le personnel de la Banque mondiale, les autres fournisseurs d'assistance technique et les donateurs ayant un intérêt légitime, y compris les membres du comité de pilotage d'AFRITAC Centre, requiert le consentement explicite du bénéficiaire de l'AT et du Département des statistiques.

MEMBRES



Le Burundi



Le Cameroun



Le Congo



Le Gabon



La Guinée
équatoriale



La République
centrafricaine



La République
Démocratique du
Congo



Sao Tomé-et-
Principe



Le Tchad

PARTENAIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE



BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK



Australian Government
Department of Foreign Affairs and Trade



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



Foreign Affairs, Trade and
Development Canada

Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada



TABLE DES MATIERES

Glossaire	4
SYNTHESE DES RESULTATS DE LA MISSION ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES	5
ANALYSE DES COMPTES NATIONAUX DES ANNEES 2016 ET 2017	7
A. Analyse des comptes des branches	7
B. Renforcement des capacités	8
ÉVALUATION TECHNIQUE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS	9
C. Plan d'action	9
D. Analyse des comptes des années 2016-2017	11
TABLES	
1. Recommandations prioritaires	6
2. Correction de la production de la branche	12
3. Correction de la production du secteur	13
4. Correction de la production aux prix courants de la branche Hôtels, bars et restaurants	13
5. Correction de la production aux prix courant de la branche	14
6. Correction de la CCF et de la production des APU	15
7. Correction des consommations intermédiaires	16
ANNEX	
I. Resume des corrections	18

Glossaire

AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest
APU	Administration Publique
AT	Assistance Technique
BDP	Balance des paiements
CBF	Capacité ou Besoin de Financement
CCF	Consommation de capital fixe
CF	Consommations finales
CI	Consommations intermédiaires
CNA	Comptes nationaux annuels
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
ERE	Equilibre Ressources – Emplois
ERETES	Equilibre Ressources Emplois Tableau Entrées Sorties
FBCF	Formation brute de capital fixe
FMI	Fonds monétaire international
INS	Institut National de Statistiques
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit National Brut
RNDB	Revenu National Disponible rut
RGE	Recensement Général des Entreprises
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SNF	Sociétés Non Financières
TCEI	Tableau des Comptes Economiques Intégrés
TEI	Tableau des Emplois Intermédiaires
TES	Tableau Entrées – Sorties
TRE	Tableau des Ressources et des Emplois
VA	Valeur Ajouté

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA MISSION ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

1. **Une mission d'assistance technique (AT) d'AFRITAC Centre en comptabilité nationale à Brazzaville du 5 au 14 décembre 2018 a appuyé l'Institut National de Statistique (INS), dans ses travaux de comptabilité nationale.** La mission s'est focalisée sur l'analyse des comptes nationaux annuels de 2016 et 2017, finalisés selon le *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993)*. Cette analyse a été faite en passant en revue les sources d'informations utilisées, les méthodes de calcul et d'extrapolation, et le respect des normes du SCN. Les comptes de 2016 sont entièrement finalisés jusqu'aux tableaux de synthèse—tableaux ressources-emplois (TRE), Comptes des branches et tableau des comptes économiques intégrés (TCEI)—alors que les comptes de l'année 2017 sont en cours de finalisation. La mission recommande aux comptables nationaux d'améliorer les estimations selon les recommandations faites par la mission¹.
2. **Le calcul de la consommation de capital fixe (CCF) des administrations publiques (APU), élément important du calcul de la production par les coûts de production a été revu.** La mission a appuyé les comptables nationaux dans la révision de la CCF et dans le calcul de la production et de la valeur ajoutée des APU pour la période 2015-2017.
3. **Les extrapolations de la production pour les branches dont les déclarations statistiques et comptables (DSF) sont disponibles sont à améliorer.** Les taux de croissance en valeur, qui sont utilisés pour passer d'une année à l'autre et pour le passage des prix courants aux prix constants, sont calculés sur des échantillons différents entre deux années successives. La mission a aidé dans les calculs en prenant des échantillons communs entre deux années (échantillon cylindré), pour que les taux aient un sens. Cette correction a eu pour conséquence une modification du niveau de la production et de la valeur ajoutée de ces branches.
4. **Les coefficients techniques utilisés pour la projection des consommations intermédiaires par produit sont ceux de l'année de base des comptes 2005.** La matrice des consommations intermédiaires a été revue lors de la mission. Pour certaines branches, les produits consommés apparaissent peu plausibles. La mission recommande de mener des efforts pour réaliser une nouvelle année de base des comptes et améliorer la qualité des résultats.
5. **Une formation d'une journée de comptabilité nationale a été donnée par la mission.** La plupart des cadres du service de comptabilité nationale sont recrutés depuis cinq ans et sont restés deux ans sans travail par manque de locaux et de matériels (voir rapport de mission au Congo de décembre 2017 par Mr Hubert Vihouenou H. Gbossa). Suite aux difficultés sur les comptes, la mission a jugé nécessaire de donner un cours de comptabilité nationale sur le chapitre des opérations sur les biens et services et sur le chapitre des opérations de répartition des revenus. La mission a aussi expliqué le passage d'un agrégat économique à un autre (Produit

¹ Voir annex 1.

Intérieur Brut, Produit National Brut, Revenu National Disponible Brut, épargne brute et capacité ou besoin de financement).

6. Le répertoire d'entreprises et des fichiers du chiffre d'affaire des entreprises sont nécessaires pour le tirage d'échantillon des enquêtes économiques. Dans le but d'avoir des copies du répertoire d'entreprises et des fichiers du chiffre d'affaire des entreprises et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) collectée, la mission a rencontré le Directeur Général de l'INS ainsi que le représentant résident du FMI au Congo et a essayé (sans succès) d'obtenir un rendez-vous avec le Directeur Général des impôts au Ministère des Finances pour leur expliquer l'importance pour l'INS d'avoir un répertoire d'entreprises.

Pour faire avancer les travaux dans ces axes, la mission a formulé les recommandations prioritaires ci-après focalisées sur l'urgence de préparer et de valider une série continue et à jour des comptes nationaux.

Table 1. Recommandations prioritaires

Date-cible	Recommandations prioritaires	Administrations
Mars 2019	<i>Rééquilibrer les produits modifiés par les corrections faites par la mission ainsi que les comptes des branches. Répercuter les corrections sur les comptes aux prix constants.</i>	INS
Juin 2019	<i>Rédiger la méthodologie appliquée dans l'élaboration des comptes.</i>	INS
Juin 2019	<i>Reprendre contact avec le Ministère des Finances pour obtenir le fichier des entreprises annuellement ainsi que le fichier de la TVA trimestriellement.</i>	INS

Voir plus de détails sur les recommandations prioritaires et les actions y relatives dans le plan d'action au point Evaluation Technique et Recommandations Détaillées.

ANALYSE DES COMPTES NATIONAUX DES ANNEES 2016 ET 2017

A. Analyse des comptes des branches

7. Les comptes de l'année 2016 sont finalisés et bouclés jusqu'aux tableaux de synthèse (TRE, TCEI) et les comptes de l'année 2017 sont en cours de finalisation. La mission s'est focalisée sur l'analyse des comptes nationaux annuels de 2016 et 2017, finalisés selon le *SCN 1993*. Cette analyse a été faite en passant en revue les sources d'informations utilisées, les méthodes de calcul et d'extrapolation, et le respect des normes du *SCN 1993*. La mission a effectué des corrections et a expliqué à l'équipe les conséquences de ces corrections et comment les intégrer dans les comptes, surtout celles touchant la valeur ajoutée des branches et par conséquent le Produit Intérieur Brut.

8. Les équilibres ressources-emplois par produits sont établis pour les deux années au niveau de 20 produits, aux prix courants et aux prix constants. Les comptes de production et d'exploitation des branches sont aussi finalisés jusqu'à l'excédent brut d'exploitation pour les deux années 2016 et 2017 ainsi que les TRE, avec les matrices des productions et des consommations intermédiaires. Quant au TCEI, il est finalisé pour l'année 2016 et celui de 2017 est en cours de réalisation.

9. Le passage des prix courants aux prix constants, pour les branches agricoles, est basé sur le taux de croissance de la population, comme indices de volume, et les indices des prix de la consommation des ménages comme indices des prix. Pour les branches agricoles hors sylviculture, les comptes nationaux ont utilisé comme indice de croissance des volumes, le taux de croissance de la population (3 pour cent) et comme indices des prix, les indices des prix à la consommation des ménages relatifs aux produits agricoles.

10. Il est à noter que les comptes de 2016 et de 2017 sont basés sur les coefficients du TEI et les ratios de l'année de base 2005. Les taux de croissance sont appliqués, d'année en année, sur les comptes de 2005, jusqu'aux comptes de l'année 2017.

11. Les extrapolations de la production pour les branches dont les déclarations statistiques et comptables (DSF) sont disponibles, se font par l'utilisation du taux de croissance du chiffre d'affaire d'un échantillon commun entre deux années successives. Les taux de croissance de la production en valeur utilisés pour passer d'une année à l'autre, sont calculés sur la croissance du chiffre d'affaire des entreprises ayant déposé leurs DSF à l'INS. Les échantillons d'entreprises pour deux années successives sont différents. Par conséquent, les taux de croissance nécessitent des améliorations. La mission a aidé à corriger ces taux en prenant, dans un premier temps, des échantillons communs entre deux années successives (échantillon cylindré), pour que les taux aient un sens et en rajoutant, en principe, dans un deuxième temps, la production des entreprises nouvellement créées, mais tel n'a pas été le cas, étant donné qu'il

n'y a pas eu de création d'entreprises au cours de cette période. La mission a corrigé les productions et les valeurs ajoutées de ces branches.

12. Le calcul de la consommation de capital fixe (CCF) des administrations publiques (APU), élément important du calcul de la production par les coûts a été revu. La méthode de calcul, initiée au cours d'une précédente mission d'AFRITAC-Centre (Mr Hubert Vihouenou H. Gbossa Décembre 2017), a été appliquée par la mission pour le calcul de la CCF des années 2015, 2016 et 2017. Les nouvelles valeurs de la CCF des APU ont permis de réviser en conséquence, le calcul de la production et de la valeur ajoutée des APU.

13. Les coefficients techniques utilisés pour la projection des consommations intermédiaires par produit sont ceux de l'année de base des comptes 2005. La matrice des consommations intermédiaires des années 2016 et 2017 est obtenue par projection des coefficients techniques du TEI de l'année de base 2005 sur les productions des branches. Les consommations intermédiaires ainsi obtenues ont été revues, case par case. Pour certaines branches, les produits consommés sont peu plausibles (exemple : Le poisson frais consommé par la branche commerce, le pétrole brut consommé par la branche des industries alimentaires). Certaines branches ont des niveaux des consommations intermédiaires soit très élevés soit trop faibles, en comparaison avec les ressources, bien que les équilibres de ces produits soient déjà réalisés. La mission a discuté avec les comptables nationaux les cases de la matrice et les a corrigées. Par conséquent, il faut revoir les équilibres des produits modifiés par les corrections et revoir le calcul des valeurs ajoutées des branches.

14. La mission n'a pas réussi à rencontrer le Directeur Général des impôts au Ministère des finances. Dans le but d'avoir des copies du fichier-liste des entreprises et des fichiers du chiffre d'affaire des entreprises et la TVA collectée, la mission a essayé d'avoir un rendez-vous avec le Directeur Général des impôts au Ministère des Finances pour lui expliquer l'importance pour l'INS d'avoir un répertoire d'entreprises. La mission a voulu aussi expliquer l'importance d'avoir une copie du fichier des chiffres d'affaire des entreprises et de la TVA collectée et ce, trimestriellement, dans l'optique d'une élaboration future des comptes nationaux trimestriels. Dans ce sens, la mission a rencontré le Directeur Général de l'INS ainsi que le Représentant résident du FMI au Congo et a expliqué ces points de vue, pour intervenir auprès du Ministre des Finances afin d'obtenir ces fichiers.

B. Renforcement des capacités

15. Un cours de comptabilité nationale a été donné par la mission pendant une journée au cours de la mission. La plupart des cadres du service de comptabilité nationale ont été recrutés depuis cinq ans et sont restés deux ans sans travail par manque de locaux et de matériels (voir rapport de mission au Congo de décembre 2017 par Mr Hubert Vihouenou H. Gbossa). Suite aux discussions sur les comptes, la mission a vu nécessaire de donner un cours de comptabilité nationale sur le chapitre des opérations sur les biens et services (définitions, équilibres, systèmes des prix et synthèse) et sur le chapitre des opérations de répartition des

revenus (définitions, équilibre verseurs-receveurs, séquence des comptes et synthèse). Le passage d'un agrégat économique à un autre (PIB, PNB, RNDB, épargne brute et capacité ou besoin de financement) a été expliqué par la mission ainsi que la signification de chacun d'eux ainsi que les ratios d'analyse et de mesure de performance économique. Les comptables nationaux n'élaborent pas pour le moment des comptes financiers et la mission n'a pas jugé nécessaire d'élargir le cours à ces opérations.

16. Le passage de la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale. Une grille de passage a été dressée à partir du bilan et compte de résultat des entreprises contenus dans les DSF vers les opérations de comptabilité nationale. La mission a exposé aussi une méthode, basée sur les bilans des entreprises, pour le calcul des dividendes distribués par les sociétés et une méthode, basée sur les bilans des entreprises, pour le calcul de la formation brute de capital fixe (FBCF) des sociétés.

17. Pour rattraper le retard dans la publication des comptes, les comptes des années 2016 et 2017 sont établis sur des fichiers Excel. C'est après validation que ces comptes seront intégrés dans le logiciel ERETES. Le logiciel permet de mettre en cohérence toutes les données des comptes, de localiser les erreurs éventuelles, de rédiger des notes explicatives sur chaque donnée (source, méthode d'estimation, ...) et de faire des requêtes pour l'extraction de tableaux selon les besoins.

Mesures recommandées :

- Corriger les comptes des années 2016 et 2017 avant leur publication, en tenant comptes des remarques et les méthodes de corrections initiées par la mission ;
- Etablir des contacts avec le Ministère des Finances pour l'obtention des fichiers « liste d'entreprises » et « chiffre d'affaire par entreprise » en garantissant le critère de confidentialité ;
- Rédiger la méthodologie adoptée pour l'élaboration des comptes, à publier avec les comptes

ÉVALUATION TECHNIQUE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS

C. Plan d'action

Priorité	Activité/jalon	Date previsionnelle
A. Finaliser les comptes nationaux de 2016 et 2017		
Elevée	Rééquilibrer les produits touchés par les corrections ainsi que les comptes des branches concernées. Répercuter les corrections sur les comptes aux prix constants.	mars 2019

Priorité	Activité/jalon	Date previsionnelle
	[Recommandation prioritaire]	
Moyen	Calculer les différents agrégats économiques tels qu'exposés par la mission après finalisation des TCEI de 2016 et 2017.	mars 2019
Faible	Recalculer des coefficients techniques au niveau du tableau input-output, adaptés aux consommations intermédiaires corrigées par la mission, à appliquer aux comptes 2016-2017 dans leur version définitive	juin 2019
Elevée	Rédiger la méthodologie appliquée dans l'élaboration des comptes. La plupart des cadres de la comptabilité nationale sont jeunes et seul l'ancien chef de service maîtrise la totalité des méthodes et sources utilisées. [Recommandation prioritaire]	juin 2019
Moyen	Publier les notes méthodologiques, utiles pour les nouveaux cadres de la comptabilité nationale et pour les utilisateurs (études, planification...)	juin 2019
B. Renforcer la production des comptes nationaux		
Elevée	Reprendre contact avec le Ministère des Finances et plus précisément la direction générale des impôts pour obtenir le fichier-liste des entreprises et sa mise à jour annuelle afin d'établir un répertoire d'entreprises au niveau de l'INS, qui servira comme base de sondage et d'extrapolation pour les enquêtes économiques. [Recommandation prioritaire]	mars 2019
Moyen	Essayer, suite au contact avec le Ministère des Finances d'obtenir le fichier de la TVA collectée trimestriellement avec le chiffre d'affaire correspondant, en vue de l'élaboration future des comptes trimestriels.	décembre 2019
Faible	Prendre contact avec les caisses de sécurité sociale pour obtenir le fichier des unités affiliées, les effectifs employés et les salaires distribués. Ce fichier permettra d'améliorer la qualité du répertoire d'entreprises et d'avoir des statistiques sur l'emploi et les salaires.	décembre 2019

D. Analyse des comptes des années 2016–2017

18. Les comptes du secteur primaire (hors forêt) sont estimés à partir des comptes de l'année de base 2005 à cause de l'insuffisance de données plus récentes. La production de la branche de l'agriculture, l'élevage et la chasse sont projetés, d'année en année, à partir des comptes de base de l'année 2005, en appliquant annuellement un taux de croissance des volumes égal au taux de croissance de la population (3 pour cent) et un indice des prix à la consommation des ménages en produits agricoles. Le taux de croissance de la population est issu des résultats du recensement général de la population de 2007. Les comptes ainsi obtenus sont comparés aux résultats des enquêtes sur la consommation des ménages de 2005 et 2011. Cette méthode permet, à défaut d'informations plus récentes, d'estimer la production agricole aux prix constants et aux prix courants. L'équilibre des produits se fait sur la base de la structure des emplois des comptes de 2005, en se calant sur les importations et les exportations du commerce extérieur par produit.

19. Le taux de valeur ajoutée (VA/P) ainsi que la part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée (RS/VA) sont fixes dans le temps et sont les mêmes que ceux de 2005. Les comptes de la branche des produits forestiers sont estimés à partir des données de la société d'exportation des produits forestiers du Congo. La production et les exportations des produits forestiers sont très importantes dans l'économie du Congo. La société d'exportation des produits forestiers du Congo a le monopole et le contrôle des exportations des produits forestiers. Quant à la consommation locale de ces produits, elle est estimée à partir des données du ministère de l'économie forestière.

20. Les comptes de la branche de l'extraction des hydrocarbures et la branche de raffinage de pétrole sont estimés d'une façon indirecte. La production de pétrole brute est en grande partie exportée et les données sur les exportations sont disponibles. La partie vendue à la seule raffinerie du pays est saisie à partir de la DSF de cette dernière, comptabilisée comme achat (consommation intermédiaire). Le carburant vendu sur le marché local est en partie produit par la raffinerie et en partie importé. Par conséquent, en combinant le commerce extérieur et la DSF de la raffinerie, les comptables nationaux ont pu estimer la production de ces deux produits. Le passage aux prix constants est réalisé grâce aux prix connus des hydrocarbures et des produits raffinés, et ce, annuellement.

21. La branche de l'extraction des produits de carrière est entièrement informelle et son estimation est basée sur une corrélation avec le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP). Les produits des carrières sont entièrement consommés intermédiairement par le secteur des BTP, et les comptables nationaux ont estimé la production des produits des carrières par une corrélation avec la production du BTP. La mission recommande de faire des estimations sur la base de l'enquête sur la consommation des ménages de 2005 qui inclus le secteur informel.

22. Les comptes des secteurs industriels établis à partir des DSF contiennent quelques erreurs de calcul. Les industries englobent les industries agro-alimentaires, les industries du

bois, les industries chimiques, les minéraux non métalliques et autres industries manufacturières. La méthode appliquée pour l'estimation de la production d'une année « n », consiste à calculer un taux de croissance du chiffre d'affaire des entreprises dont les DSF sont disponibles, et l'appliquer à la production de l'année précédente. La mission a remarqué que les échantillons de deux années successives ne sont pas les mêmes et, par conséquent, le taux de croissance calculé ne représente pas la vraie croissance du secteur mais inclut aussi la différence d'échantillonnage. La mission a refait les calculs pour le secteur des « autres industries manufacturières » sur la base d'échantillons communs entre des années successives et en rajoutant, dans une deuxième phase, les entreprises créées éventuellement. Il faut noter qu'il n'y a pas eu de nouvelles créations d'entreprises au cours de cette période. Le taux de croissance en valeur du secteur « autres industries manufacturières » pour l'année 2015 est de 5.9 pour cent au lieu de 66.2 pour cent. L'indice des volumes, en prenant le même indice des prix utilisé, serait donc de 2.7 pour cent au lieu de 61.2 pour cent. Les productions des années 2016 et 2017, bien que leurs taux de croissance soient corrects, sont à recalculer sur la base de la production de 2015 corrigée.

Table 2. Correction de la production de la branche « autres industries manufacturières » aux prix courants

Années	Valeurs dans les comptes actuels		Valeurs corrigées par la mission		Impact sur la production nationale	Impact sur le PIB
	Taux de croissance	Valeur de la production	Taux de croissance	Valeur de la production		
2015	66.2%	369 975	5.9%	235 730	-1.1%	-1.0%
2016	-14.5%	316 467	-14.5%	201 660	-1.0%	-1.0%
2017	-9.0%	288 107	-9.0%	183 591	-0.9%	-0.9%

23. Les comptes des branches électricité et eau sont basés sur les DSF. Les comptes nationaux disposent des documents comptables contenus dans les DSF de la société nationale de l'électricité (SNE) et de la société nationale de distribution d'eau (SNDE). La mission a remarqué que la production d'électricité en 2016 par rapport à 2015 aux prix courants a augmenté de 1 pour cent alors que la production totale des secteurs productifs a diminué de -13 pour cent et la consommation des ménages a diminué aussi de -4.5 pour cent au cours de la même période. La mission recommande de revenir à la DSF de la SNE et recalculer la production.

24. Le secteur de la construction (Bâtiment et travaux publics) n'est pas décomposé en sous-secteur, la production est estimée pour l'ensemble du secteur. La production est valorisée pour l'ensemble du secteur sur la base des DSF des entreprises de bâtiment, en calculant des taux de croissance des chiffres d'affaires entre deux années successives et en l'appliquant, d'année en année, à la production de l'année 2005. Les échantillons ne sont pas identiques et les taux de croissance ainsi calculés sont erronés. La mission recommande de décomposer le secteur en (i) constructions des logements, (ii) constructions hors logement et (iii) génie civil. La mission a recalculé les taux de croissance sur des échantillons communs (échantillons cylindrés) et a recalculé la production du secteur aux prix courants.

Table 3. Correction de la production du secteur « Construction » aux prix courants

Années	Valeurs dans les comptes actuels		Valeurs corrigées par la mission		Impact sur la production nationale	Impact sur le PIB
	Taux de croissance	Valeurs aux prix Courants	Taux de croissance	Valeurs aux prix Courants		
2015	+11%	2 713 472	-29%	1 732 720	9%	8%
2016	-39%	1 574 847	-53%	740 178	8%	6.5%
2017	-23%	1 210 894	-24%	562 535	6.5%	5.3%

25. La production du secteur du commerce est estimée à partir des DSF et arbitrée avec la somme des marges commerciales sur les biens. Les taux de marges par rapport aux autres ressources sont constants depuis les comptes de 2005. La mission recommande de les recalculer, année par année, à partir des DSF disponibles pour cette branche.

26. La production du secteur des transports est estimée à partir des DSF et arbitrée avec la somme des marges de transport des biens. L'activité transport est estimée globalement. Elle n'est pas décomposée par mode de transport.

27. La production de la branche « Hôtels, Bars et restaurants » est estimée à partir des DSF et à partir de l'enquête qui se déroule annuellement au mois d'août. Les échantillons de DSF disponibles sur lesquels se base le calcul des taux de croissance entre deux années successives ne sont pas les mêmes et par conséquent ces taux de croissance incluent la différence d'échantillon. La mission a recalculé les taux de croissance sur la base d'échantillons fixes entre deux années et a recalculé la production de la branche.

Table 4. Correction de la production aux prix courants de la branche Hôtels, bars et restaurants

Années	Valeurs dans les comptes actuels		Valeurs corrigées par la mission		Impact sur la production nationale	Impact sur le PIB
	Taux de croissance	Valeurs aux prix Courants	Taux de croissance	Valeurs aux prix Courants		
2015	9%	369 451	-18%	277967	0.8%	1.8%
2016	3%	380 285	-11%	247391	1.3%	2.0%
2017	-5%	361 271	-13%	215230	1.3%	1.9%

Au niveau du TRE une ligne « correction territoriale » est renseignée à partir de la balance des paiements.

28. Le loyer est estimé à partir de l'enquête consommation des ménages de 2005 et du recensement de la population de 2007. La production du loyer (activité immobilière) est estimée sur la base des données de l'enquête sur la consommation des ménages de 2005. La croissance en volume utilisée est celle de la population (3 pour cent annuellement). L'indice des prix à la consommation du loyer des ménages est utilisé pour l'estimation du loyer aux prix courants. Le recensement de la population donne la situation du parc de logement par région et

par type de logements ainsi que le partage « locataires-propriétaires » pour l'estimation du loyer effectif et loyer imputé.

29. La production des services financiers (Banques, entreprises d'assurance et auxiliaires financiers) est estimée par projection, d'année en année, en utilisant un indice des volumes de 3 pour cent (croissance de la population) et un indice des prix de 3 pour cent également. Les DSF des banques et des entreprises d'assurance sont disponibles exhaustivement, et leurs données sont saisies. La mission recommande de prendre en comptes ces données dans l'estimation de la production et des consommations intermédiaires. La mission a exposé la méthodologie de calcul du service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM), à partir des créances et dettes, qui permettra de faire le partage du SIFIM par secteur institutionnel, qui sera utile dans l'optique d'un passage éventuel au *SCN 2008*.

30. La direction générale de l'économie centralise les données des quatre opérateurs de télécommunication. Le calcul de la production et de la valeur ajoutée se fait sur la base des DSF disponibles. Le courrier postal est assuré par deux entreprises privées. La poste publique n'est pas prise en compte et la mission recommande de l'intégrer dans la version définitive des comptes.

31. L'estimation de la production de la branche « autres services marchands » est basée sur les DSF. L'utilisation d'échantillons différents entre 2015 et 2016 a donné des taux de croissance erronés. La mission a refait les calculs de la production et de la valeur ajoutée de cette branche.

Table 5. Correction de la production aux prix courants de la branche « autres services marchands »

Années	Valeurs dans les comptes actuels		Valeurs corrigées par la mission		Impact sur la production nationale	Impact sur le PIB
	Taux de croissance	Valeurs aux prix Courants	Taux de croissance	Valeurs aux prix Courants		
2016	60%	880 305	49%	819 973	0.6 %	6.6 %
2017	12%	984 758	12%	918 369	0.6 %	6.9 %

32. Les comptes des administrations publiques (APU) incluent l'administration centrale, les administrations locales, les caisses de sécurité sociale et les établissements publics à caractère administratif hors santé et enseignement. L'évaluation de la consommation intermédiaire et des rémunérations des salariés de l'administration centrale est basée sur les informations contenues dans le budget général de l'état. Pour les caisses de sécurité sociale, l'évaluation se fait directement à partir de leurs documents, disponibles annuellement. La consommation de capital fixe, élément important pour le calcul de la production par les coûts, est calculée grâce à un modèle élaboré lors d'une précédente mission. Elle est basée sur une série de 20 années de FBCF des administrations. La mission a refait les calculs de la CCF et ses répercussions sur la production, la valeur ajoutée et sur la consommation finale des APU.

Table 6. Correction de la CCF et de la production des APU

	2015	2016	2017
CCF dans les comptes actuels	334 783	331 979	328 183
CCF corrigée par la mission	135 000	235 000	218 000
Correction de la Production	- 199 783	- 96 979	- 110 183
Correction de la VA	- 199 783	- 96 979	- 110 183
Impact sur le PIB	-2.6%	-1.4%	-1,5%

33. Bien que l'information de base existe, la production totale des APU est décomposée en production marchande et production non marchande (consommation finale des APU) selon les mêmes proportions que 2005. La mission a exposé la méthode de décomposition à appliquer, sans faire les calculs, et recommande aux comptables nationaux d'utiliser les informations du tableau des opérations financières de l'état (TOFE) fourni par le Ministère des Finances et de refaire les calculs. Le passage aux prix constants se fait en déflatant par l'indice général des prix à la consommation des ménages. La mission recommande d'utiliser, dans les comptes futurs, un indice d'augmentation des salaires dans la fonction publique comme indice des prix ou bien, d'utiliser les augmentations des effectifs de la fonction publique comme indice des volumes.

34. Les TRE de la période 2015–2017 sont établis par projection des coefficients techniques du TEI de l'année de base 2005 appliqués aux productions des branches des années courantes. La première étape qui consiste en à élaborer les comptes des branches étant terminée, les comptables nationaux projettent les productions et les consommations intermédiaires, ainsi obtenues, selon les coefficients des tableaux input-output de l'année 2005. Ainsi, ils ont pu établir les matrices de productions et de consommations intermédiaires par produits au niveau 20 branches x 20 produits. Les résultats obtenus serviront à établir les équilibres ressources-emplois par produit.

35. La mission a analysé la matrice des consommations intermédiaires de l'année 2015 et a pu faire des remarques d'incohérence. A titre d'exemple, on trouve la branche du commerce qui consomme des produits de la pêche et la branche des industries alimentaires qui consomme du pétrole brut. La mission propose les corrections suivantes de la matrice des consommations intermédiaires de 2015 et recommande aux comptables nationaux de faire les mêmes corrections, en proportion, pour les années 2016 et 2017.

Table 7. Correction des consommations intermédiaires

	Extraction des hydrocarbures	Industries alimentaires	Travail de bois, fabric. Articles bois ou vannerie	Industries chimiques	Autres industries manufacturieres	Production et distribution d'electricite et d'eau	Construction	Commerce	Transport	Telecom	Autres services marchands	APU	Total
Produits de la pêche		2132						-2132					0
Pétrole brut		-4856		4856									0
Produits chimiques		-10000					-30000		40000				0
Electricité		-5000	5000										0
Construction	-5000	10000					15000						0
Telecom	-30000						-20000			50000			0
Autres services Marchands	-300000	30000			50000	20000					100000	100000	0
													0
Total	-335000	2276	5000	4856	50000	20000	-35000	-2132	40000	50000	100000	100000	0
VA dans les comptes actuels	1 788 683	314 433	15 950	20 700	184 780	62 696	1 593 595	698 358	435 258	153 429	408 690	507 230	6 183 802
VA corrigées par la mission	2 123 683	312 157	10 950	15 844	134 780	42 696	1 628 595	700 490	395 258	103 429	308 690	407 230	6 183 802

Mesures recommandées :

- Corriger les comptes des années 2015, 2016 et 2017 avant leur publication en Mars 2019, en tenant comptes des remarques et les méthodes de corrections initiées par la mission.
- Introduire les comptes, après correction, dans le logiciel ERETES avant l'élaboration des comptes définitifs au 3^{ème} trimestre de 2019.
- Au cours de l'année 2019, essayer d'établir des contacts avec le Ministère des Finances pour l'obtention des fichiers « liste d'entreprises » et « chiffre d'affaire par entreprise » en garantissant le critère de confidentialité et d'établir des contacts avec les caisses de sécurité sociale afin d'avoir le fichier des affiliés, les effectifs d'emploi et les salaires.
- Rédiger la méthodologie adoptée pour l'élaboration des comptes, à publier avec les comptes

C. Liste des personnes rencontrées au cours de la mission

i. Liste des comptables nationaux de l'INS Congo

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Adresse mail
1	ELENGA NGATSALA	Faël	ngatsalaelengafael@gmail.com (242) 069752601
2	DIALLO	Fatoumata	diallofatly@yahoo.fr
3	MAV COSTODES	Pierre	macospial@gmail.com
4	BIENGOLO	Audrey	audystel@gmail.com
5	KESSA	Théophile	thkessa@gmail.com
6	MAHOUNGOU	Manou Zeus Gildas	mahoungoumanou@gmail.com
7	AMBOULOU PO	Borgia Sylvestre	ambouloupo@gmail.com
8	DIAMBELA	Amedé	diambela1@gmail.com
9	NKOUA	Noël	nkouanoel@gmail.com
10	EBANDA	Vissainte	maviedline@gmail.com
11	BEMBA	Clève	bembacleve@gmail.com
12	POUKI NGOUALA	Chabrel de Stevin	ngoualadestevins@gmail.com
13	KABIKISSA	Bernard	bernicheblanc@gmail.com

ii. Liste des personnes rencontrées hors comptables nationaux

Nom et prénom	Fonction	Courriel
GABRIEL Batsanga	Directeur Général de l'INS	gbatsanga@yahoo.fr
ALUN H. Thomas	Représentant résident du FMI	athomas@imf.org
NSOUGUI-TONADIO Honoré	Economiste à la BEAC (représentation du FMI)	HNsouguiTonadio@imf.org

Annex I. Resume des corrections

Remarques	Solutions proposees	Répercussions
Calcul de la CCF des APU : Erreur de calcul sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017	Revoir les calculs corrigés par la mission. Revoir les calculs de la production et la VA des APU	Production et valeur ajoutée des APU et par conséquent le PIB
Extrapolation de la production des branches basée sur les DSF : le taux de croissance en valeur est calculé sur des échantillons différents entre les années	Il faut prendre des échantillons communs sur deux ans (les mêmes entreprises) et recalculer les taux de croissances de ces branches. La mission a corrigé la plupart des taux et a recalculé la production de ces branches. Introduire les corrections dans les comptes des branches et refaire les équilibres des produits correspondants.	Production et valeur ajoutée de ces branches et donc le PIB
APU : Pour l'année 2017, l'indice volume est nul (=0) et l'indice des prix est de -2.5 pour cent (négatif)	Revoir le partage volume/prix	Production et valeur ajoutée des APU aux prix constants. PIB aux prix constants 2017
La branche poste et télécom : On assiste ces dernières années d'une part à un accroissement en volume des communications sur les téléphones mobiles ainsi que l'accès à internet et d'autre part, les prix qui diminuent (concurrence entre les opérateurs). Dans les comptes 2015, 2016 et 2017, le partage volume-prix est dans le sens inverse.	Revoir le partage volume/prix	Production et valeur ajoutée aux prix constants. PIB aux prix constants 2015, 2016 et 2017.
Activités financières : L'indice volume adopté est celui de la croissance de la population (3 pour cent) sur toute la série des comptes alors qu'il n'y a pas de corrélation entre les deux.	Pour les banques : Choisir un indice des prix égal au changement du TMM et déduire l'indice volume. Pour les assurances, prendre comme indice de volume	Production, valeur ajoutée, PIB aux prix constants

	l'augmentation du nombre de contrats d'assurance et déduire l'indice des prix	
SIFIM : l'indice volume est de 3 pour cent (croissance de la population) sur toute la série des comptes depuis 2007 à 2016. Pour 2017 cet indice est de (-) 10 pour cent (négatif)	Prendre pour le SIFIM le même indice volume que les banques. Revoir toute la série ou au moins corriger 2017.	PIB de 2017 aux prix constants
La branche commerce : l'indice volume est égal à 0 pour cent sur toute la série depuis 2007 à 2017	Recalculer l'indice en fonction de la croissance en volume de la somme de la production et des importations des biens (hors services)	Production, valeur ajoutée et PIB aux prix constants sur toute la série
Correction territoriale : indice volume = 1.00 sur la série 2007-2016. Cet indice est égal à 2.00 pour l'année 2017	Revoir l'indice. Exemple : prendre comme indice des prix la variation des taux de change et déduire l'indice volume	Importations (M), Exportations (X) et CF aux prix constants
Matrice des consommations intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sylviculture : consommations intermédiaires (CI) en produits chimique, construction et autres services marchands excessifs</i> - <i>Extraction de pétrole : consomme près de 60 pour cent du total des CI en produit télécom et autres services marchands (excessif)</i> - <i>IAA : consomme du pétrole brut, consomme un montant assez élevé de construction et de services marchands</i> - <i>BTP : consomme 40 pour cent de la CI totale des produits manufacturés et</i> 	Les comptes sont en base 2005. Revoir les coefficients techniques utilisés dans la projection. La mission a déjà corrigé certaines consommations intermédiaires et suggéré d'autres corrections discutées lors de la mission. Introduire les corrections dans les TEI.	Consommations intermédiaires, valeur ajoutée et PIB

<p><i>beaucoup de produits chimiques (30 pour cent du total des CI)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le commerce : consomme des produits de la pêche</i> - <i>Le transport consomme très peu de carburant, alors que cette branche devrait être le plus gros consommateur de carburants.</i> 		
<p>Branche industrie chimique a un taux de valeur ajoutée très faible (VA/P) : 8.7 pour cent le plus faible de toutes les branches</p>	<p>La mission a corrigé les CI de la branche en produits de BTP et de transport. Refaire les équilibres de ces produits et recalculer la VA de la branche industries chimiques</p>	
<p>La poste n'est pas prise en compte à défaut d'information</p>	<p>Faire des estimations en attendant les comptes définitifs.</p>	<p>Production, valeur ajoutée, et PIB</p>
<p>Le carburant est subventionné. Aucune subvention sur les produits n'apparaît dans les comptes</p>	<p>Faire apparaître la subvention sur les carburants même si dans le budget de l'Etat, elle est comptabilisée comme transfert.</p>	<p>Equilibre des produits chimiques</p>